

Image not found or type unknown



Falsification de justificatif de travail

Par **crm**, le **12/12/2010 à 10:37**

Bonjour, rnvous dite que le licenciement est une mesure possible; il se qu'il y a d'autres meures comme mise a pied?

Par **mimi493**, le **12/12/2010 à 11:00**

Si vous avez fait une falsification de justificatif de travail, il y a aussi la possibilité d'une plainte pour faux et usage de faux, passible d'amende et de prison